



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed



DOSSIER DE PRESSE

**Lancement de l'évaluation
de la politique de promotion de la langue bretonne**

Quimper, vendredi 28 février 2014, à 16 h 30



Depuis 2002, le Conseil général consacre chaque année **2,2 millions d'€** à la promotion et au développement de la langue bretonne.

• Promouvoir la langue bretonne

La politique du Conseil général de promotion de la langue bretonne va faire l'objet cette année d'une évaluation concernant les actions menées depuis 2002.

Cette politique est structurée autour de 2 axes :

- *Encourager l'initiation et l'enseignement de la langue bretonne*
- *Soutenir les projets inscrivant le breton dans les pratiques sociales*

Les actions directement menées par le Département tout comme celles qu'il accompagne dans le domaine de la langue bretonne participent **à la transmission de la connaissance de cette langue dans les différents registres : langue d'éducation, de lien social et de culture.**

• Les objectifs de cette évaluation ?

Les objectifs seront l'analyse et la mesure de l'impact de cette politique départementale concernant la transmission de la connaissance du breton, à tous les âges de la vie mais aussi la diffusion et la promotion de la langue bretonne dans la vie sociale.

Des questions demeurent : que retirent les familles et les enfants de l'enseignement bilingue, de l'initiation à la langue bretonne ? Quels sont les effets des actions consacrées au bilinguisme précoce ainsi qu'aux échanges intergénérationnels ? Qui sont les bénéficiaires ?

Les objectifs de cette évaluation :

- *Clarifier les objectifs de la politique de la promotion de la langue bretonne*
- *Identifier les actions menées et les résultats attendus*
- *Identifier des pistes d'adaptation en déterminant les dispositifs à renforcer, ou à modifier*
- *Clarifier les partenariats (orientations, gouvernance, mise en œuvre)*

Quelques chiffres en 2013 :

- ⇒ **7 085 élèves scolarisés dans l'enseignement bilingue** sur 66 sites d'enseignement dans le département
- ⇒ **8000 élèves** suivant l'initiation dans le 1^{er} degré public dans **336 classes**
- ⇒ **17 adultes** ayant bénéficié d'une aide pour suivre une formation professionnelle en langue bretonne
- ⇒ **55 projets** « Quêteurs de mémoire » aidés concernant **1575 participants**
- ⇒ **29 subventions** attribuées pour les projets associatifs



• Des partenaires associés au travail d'évaluation

Le comité d'évaluation assurera la conduite des travaux de l'évaluation. Son rôle est de :

- valider les questions posées dans le cadre de l'évaluation
- valider la méthodologie employée permettant de répondre aux questions posées
- partager et valider des résultats
- être force de proposition pour les recommandations
- donner son avis sur les recommandations formulées par le chargé d'évaluation

Le comité d'évaluation qui sera présidé par Fanch Broudig* se réunira 3 fois. Afin de garantir la vision pluraliste de l'évaluation, 4 types d'acteurs sont représentés : les experts, les décideurs, les partenaires et les bénéficiaires.

Catégorie d'acteurs	Acteurs
Décideurs	Conseillers généraux
	Services du Conseil général
Partenaires	Office de la langue bretonne
	Inspection académique
	Direction de l'enseignement catholique du Finistère
	Diwan breizh
	Keren Leon Treguer
	Mervent
	Divskouarn
	AMF
	Fulup Jakez - Office public de la langue bretonne
Usagers	Div Yezh Breizh
Personnes qualifiées	Fanch Broudic - chercheur associé au CRBC
	Lukian Kergoat - Université Rennes II

• L'évaluation en 3 étapes :

- * **Etape n°1 : Collecte et analyse des données**
 - Analyse documentaire
 - Collecte des témoignages et des points de vue des bénéficiaires
 - Enquête de perception auprès des Finistériens
- * **Etape n°2 : Le partage des résultats**
- * **Etape n°3 : Restitution des travaux et préconisations**

Les résultats de cette évaluation et les préconisations seront rendus publics en décembre 2014

* **Fañch Broudic** : Journaliste et chercheur en sociolinguistique et en histoire de la langue bretonne, il est aussi spécialiste des sondages sur l'utilisation de la langue bretonne et sur la perception qu'en ont les Bretons. Il a par ailleurs assuré des émissions en langue bretonne et en français à la radio, puis à la télévision régionale.



**CONSEIL
GÉNÉRAL**
Finistère
Penn-ar-Bed

Conseil général du Finistère

Contacts presse:

Maud MORVAN - Attachée de presse - 02 98 76 64 20 - 06 30 01 82 67- maud.morvan@cg29.fr

Delphine BOURDAIS - Chargée de mission - 02 98 76 60 51 - delphine.bourdais@cg29.fr